

- De la Fédération Internationale des journalistes
- De l'Union Syndicale Solidaires

## Agences Audiovisuelles Multimedias (SAM, SATEV)

Augmentation au 1er décembre 2007

0,60%

Valeur du point

14,3744 €

Fonctions	Coef.	Salaires
Rédacteur en chef	343	4 930,42 €
Editorialiste	343	4 930,42 €
Rédacteur en chef adjoint	287	4 125,45 €
Secrétaire général de rédaction	270	3 881,09 €
Chef des informations	250	3 593,60 €
Premier Secrétaire de rédaction	235	3 377,98 €
Secrétaire de rédaction unique	235	3 377,98 €
Chef de service ou d'édition	225	3 234,24 €
Sous-chef de service	190	2 731,14 €
Grand reporter ou grand reporter cameraman	190	2 731,14 €
Secrétaire de rédaction	185	2 659,26 €
Rédacteur reporter 4e échelon	185	2 659,26 €
Reporter cameraman 4e échelon	185	2 659,26 €
Rédacteur reporter 3e échelon	175	2 515,52 €
Reporter cameraman 3e échelon	175	2 515,52 €
Secrétaire de rédaction adjoint	165	2 371,78 €
Rédacteur reporter 2e échelon	165	2 371,78 €
Reporter cameraman 2e échelon	165	2 371,78 €
Rédacteur reporter 1er échelon	155	2 228,03 €
Reporter cameraman 1er échelon	155	2 228,03 €
Sténographe rédacteur	140	2 012,42 €
<b>Rédacteurs stagiaires</b>		
+ de 18 mois	138	1 983,67 €
du 13e au 24e mois	125	1 796,80 €
du 4e au 12e mois	115	1 653,06 €
du 1er au 3e mois	100	1 437,44 €

Prime de langue +10 %

**Plan minimum de carrière** : le passage au 2e échelon des rédacteurs reporters et reporters cameramen 1er échelon (155) doit intervenir au plus tard 24 mois après la titularisation (stage accompli)